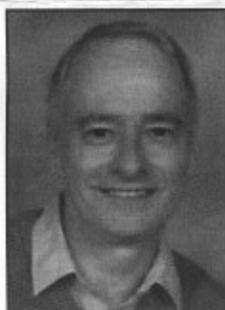




Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

En attendant...

Bulletin d'information régionale de l'A.R.E.Q. · Île de Montréal · Août 2002



●●● En attendant...

Le mercredi 29 mai 2002, se tenait l'assemblée générale régionale de l'A.R.E.Q., région 06, Île de Montréal. Les comités régionaux y ont alors présenté leur rapport annuel dont celui portant sur la « La Trame d'Or ».

Ce bulletin d'information de la région de Montréal, existe depuis 18 ans.

Grâce au travail et à l'énergie de mesdames

Claire Beaudet-Lauzon, de Madeleine Boucher-Hamelin, du comité de direction, des équipes de rédaction et d'expédition, il s'est bonifié et adapté. Il a bénéficié de l'appui et du soutien de tous les présidents régionaux qui se sont succédé. Ces gens méritent d'être remerciés pour leur engagement, leur implication et leur foi en cette publication régionale. Or, à l'heure de changements de tous ordres, La Trame d'Or vit actuellement une période de remise en question.

Devant ce constat, l'exécutif et le conseil régional ont décidé de confier à un comité ad hoc « groupe de réflexion sur la transmission de l'information régionale », la tâche de réfléchir à la problématique actuelle et de proposer des pistes d'orientation.

Sont membres du groupe :

Camille Bourdon (président régional)

Angèle Berger (secteur Ouest de l'Île)

Judith Désilets (secteur Anjou)

Gilles Ducharme (secteur Lionel-Groulx / maintenant appelé De la Montagne)

André Pelletier (secteur Ahuntsic-Ouest)

Georges Provencher (secteur Mercier).

Ledit comité a déjà tenu deux rencontres et a circonscrit les orientations suivantes : accessibilité (envoi à tous), gratuité, développement du sens d'appartenance à la région (une information régionale complète, incluant la « vie de la région de Montréal » : préoccupations sociales, engagement). Voici une première publication « *En attendant...* » ; la réflexion se poursuit et devrait mener à une parution différente dont la forme et le contenu ne sont pas encore arrêtés.

Vous êtes invités à faire part – à votre présidence sectorielle – de vos commentaires, réflexions, préoccupations, suggestions, désir de collaboration de façon que ce nouveau véhicule de transmission vous ressemble. Et si vous participiez au concours pour **trouver une appellation** à ce bulletin... puisque le nom actuel ne vaut qu'*En attendant!*

Merci à l'avance de votre participation et bienvenue à tous les futurs collaborateurs.

Gilles Ducharme

Ça vous concerne, ne ratez pas cette invitation !

**Consultation
2002-2003
sur les
Assurances**

Considérant les importantes hausses de primes que nous subissons, l'A.R.E.Q. et ASSUREQ ont décidé de tenir une large consultation des membres sur notre régime d'assurance-maladie.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de membres possible de la région 06, Île de Montréal, trois assemblées ont été planifiées et se tiendront aux dates et endroits suivants :

- 1) **Judi, 5 septembre 2002, à 13 h 30** à l'auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke est, Montréal.
- 2) **Mardi, 10 septembre 2002, à 13 h 30** au Centre 7400, 7400, rue St-Laurent, Montréal.
- 3) **Judi, 12 septembre 2002, à 13 h 30** à la polyvalente Honoré-Mercier, 1935, Desmarchais, Montréal.

À chacune de ces réunions, je serai présente comme responsable régionale du comité des assurances pour vous communiquer les informations pertinentes et recueillir vos suggestions.

Nous comptons sur la participation de tous les membres.

Paulette Robichaud

Bonjour chers (es) amis (es) de la région 06, Île de Montréal



J'espère que vous avez passé un très bel été et que vous êtes en pleine forme. Vous pensez probablement qu'il est un peu tôt pour recevoir un bulletin régional, les vacances n'étant pas encore terminées.

Votre exécutif régional a cependant cru opportun de faire coïncider le communiqué régional et celui de chacun des secteurs. Nous désirons, dès maintenant, vous faire part des derniers développements sur les différents dossiers qui nous préoccupent, particulièrement ceux du niveau régional.

La deuxième phase de consultation sur notre régime d'assurances collectives, l'indexation, le règlement du dossier de la loi 111, la condition des femmes, l'environnement, les affaires culturelles, le plan d'action régional 2002-2003 et le Congrès d'orientation 2003 sont autant de dossiers sur lesquels nous aimerions vous renseigner tout au cours de l'année.

À la lecture de ce bulletin, vous constaterez sûrement que les différents comités ou groupes de réflexion n'ont pas tardé à se mettre à la tâche pour l'étude et la réalisation de projets pertinents afin de concrétiser le plan d'action régional voté par l'assemblée générale, le 29 mai dernier.

Il nous reste à espérer la participation, l'implication et l'appui du plus grand nombre possible de nos quelque 5 400 membres pour assurer :

- une information fiable, adéquate et pertinente ;
- une situation financière équilibrée ;
- des services répondant aux besoins de nos membres ;
- le développement du sentiment d'appartenance.

Se trouvent ainsi résumés les objectifs que la région se donne et que nous espérons atteindre avec votre collaboration.

Camille Bourdon

Président Région 06, Île de Montréal

PLAN D'ACTION 2002-2003 RÉGION 06, ÎLE DE MONTRÉAL

Dans la foulée des orientations formulées dans le plan d'action de l'A.R.E.Q. pour la biennale 2001-2003, voici les propositions que nous avons retenues pour le plan d'action régional de l'année 2002-2003.

1. INFORMATION / FORMATION

1.1 Développer un bulletin régional permettant à tous les membres de la région de recevoir une information uniforme relative aux dossiers régionaux et de partager les activités vécues dans les différents secteurs.

1.2 Encourager et favoriser, dans les secteurs, la diffusion de l'information via les bulletins sectoriels en offrant, aux comités directeurs de secteur et

aux responsables des bulletins, les outils pertinents à cette fin.

1.3 Soutenir la diffusion de l'information en remboursant à chacun des secteurs les coûts d'affranchissement du premier envoi.

1.4 Évaluer les besoins en formation et en animation et assurer une formation pertinente et de qualité.

2. SOLIDARITÉ HUMAINE / DYNAMISME DE LA VIE ASSOCIATIVE

2.1 Favoriser et stimuler le développement des différents comités régionaux.

2.2 Soutenir et favoriser le développement de comités sectoriels.

2.3 Promouvoir et participer à la Journée internationale des femmes.

2.4 Promouvoir et participer à la Journée internationale des personnes âgées.

2.5 Promouvoir et appuyer la Fondation Laure-Gaudreault en participant à ses activités de financement.

3. INDEXATION

3.1 Réaliser le plan d'action provincial sur l'indexation du revenu de pension.

3.2 Évaluer, avec nos alliances stratégiques, la pertinence de mobiliser les personnes retraitées et contribuer à la réalisation d'une telle activité.

4. SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

4.1 Promouvoir en nos rangs un projet de solidarité internationale mobilisateur pour les membres qui ne veulent pas s'impliquer à l'étranger (exemple : collecte de livres pour aider à la mise sur pied de bibliothèques scolaires dans des pays en développement).

5. BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ DES FEMMES

5.1 Faire la promotion des activités d'information et de prévention organisées par les responsables sectorielles de la Condition des femmes ou par des organismes du milieu œuvrant auprès des femmes.

DOSSIER de l'indexation

Le **Quoi de neuf?** de juin-juillet 2001 nous apprend que les congressistes réunis à Sherbrooke le mois précédent avaient affirmé que « le dossier de l'indexation de la rente de retraite devait être la préoccupation première de l'Association et de ses instances ». (voir volume 23, numéro 5, p.7)

Tout au long de l'année 2001-2002, le plan d'action voté lors du Conseil provincial d'octobre 2000, à Trois-Rivières, se réalise à toutes les étapes où il avait été convenu de poser des gestes.

Les instances de l'A.R.E.Q. et de la C.S.Q. au provincial ont convenu d'œuvrer conjointement afin que les retraitées et retraités puissent retrouver l'indexation de leur rente de retraite.

L'A.R.E.Q. fait maintenant partie d'un regroupement d'associations de retraitées et retraités appelé *l'Alliance des associations de retraités* dont les membres revendiquent, comme nous, de retrouver l'indexation de leur rente de retraite. L'Alliance regroupe environ 110 000 membres dont les retraités de la fonction publique du Québec.

Les responsables régionaux du dossier de l'indexation de l'A.R.E.Q. ont rencontré les instances des syndicats de l'enseignement de leur région respective pour sensibiliser au dossier de l'indexation les enseignants en exercice, compte tenu des répercussions qu'aura la situation actuelle (IPC - 3 %) sur les revenus à la retraite; cette répercussion, ne l'oublions pas, se traduira par une perte du pouvoir d'achat. Ces rencontres se sont déroulées, de façon générale, dans un climat où l'intérêt des uns devenait l'intérêt des autres. Les responsables régionaux avaient mandat de rencontrer les membres de l'A.R.E.Q. afin de les informer du dossier, d'expliquer le plan d'action, de répondre à leurs interrogations et de vérifier leur motivation pour une action éventuelle.

Comme responsable régional de l'Île de Montréal, j'ai eu le plaisir d'être reçu très cordialement par des présidents et des présidentes de syndicats d'enseignants et de professionnels; ils m'ont assuré de leur soutien et m'ont proposé leur aide quand j'en aurai besoin. J'ai aussi rencontré des retraités de six des 16 secteurs de la région 06 pour les informer de façon plus personnelle.

Malheureusement, le report des négociations à juin 2003 a pour conséquence d'arrêter un processus bien enclenché qui répondait parfaitement au désir des membres. Il nous faudra donc reprendre le dossier là où nous l'avons laissé et, souhaitons-le, avec encore plus de détermination, pour arriver à corriger une situation injuste, d'autant plus qu'elle n'est pas le lot de tous les ex-employés du gouvernement du Québec.

N.B. Ledit dossier devrait faire l'objet de la négociation provinciale entre les centrales syndicales et le gouvernement du Québec.

André Pelletier
1^{er} vice-président régional



Où en sommes-nous avec la LOI 111? Tous les membres qui ont participé à la grève de 1983 se souviennent sans doute que cette grève s'est terminée par l'adoption de la loi 111 à l'Assemblée nationale qui prévoyait des sanctions exemplaires pour les syndicats et leurs membres. Les syndiqués perdaient deux jours de salaire par journée où ils avaient débrayé.

Par la suite, la C.S.Q. a contesté en Cour supérieure la constitutionnalité de cette loi, rédigée en vitesse, qui n'avait pas été traduite en anglais comme l'exige la Constitution. Déboutée en Cour supérieure, la C.S.Q. porte la cause devant la Cour d'appel qui lui donne raison. Le jugement de la Cour d'appel somme l'État québécois de rembourser aux grévistes de 1983, l'argent qu'il leur avait soutiré et d'y ajouter les intérêts courus depuis presque vingt ans

maintenant. Le gouvernement décide d'en appeler de cette décision auprès de la Cour suprême du Canada, qui, en 2001, refuse d'entendre la cause de sorte que le gouvernement n'a plus qu'à se soumettre à la décision de la Cour d'appel du Québec.

Le gouvernement accepte de se soumettre à cette décision en laissant aux commissions scolaires et aux syndicats impliqués, le soin de retracer les personnes susceptibles d'être remboursées.

Aux procédures judiciaires interminables s'ajoutent maintenant des difficultés engendrées, entre autres, par la fusion des commissions scolaires, la création des commissions scolaires linguistiques, les changements d'appartenance syndicale, la mise à jour des ayants droit, la disparition de listes d'employés, etc.

Depuis l'an dernier, de concert avec les syndicats, les commissions scolaires tentent d'identifier le plus fidèlement possible les personnes concernées par ce jugement. Ce n'est qu'une fois cette opération terminée que le gouvernement versera les sommes dues.

Si vous avez participé à ces journées de grève et que vous doutez que votre nom apparaisse sur la liste du syndicat auquel vous apparteniez en 1983, **il est important de vous identifier auprès de ce syndicat pour votre remboursement.** Il y va de votre intérêt.

André Pelletier
1^{er} vice-président régional

Comité de la condition des femmes



« En vie pour vivre la vie debout! »

Voilà une phrase parlante entendue au Colloque de la condition des femmes le printemps dernier. Elle me revient en mémoire pour vous convaincre de l'importance de garder l'œil vigilant sur nos projets de société. Il est vrai, nous avons fait des acquis, mais nous avons encore la responsabilité d'épauler les femmes qui marchent avec nous et derrière nous.

Nous avons à nous questionner ensemble sur les politiques liées au vieillissement: celles du logement, de la santé, du soutien, etc.; aussi à dénoncer les préjugés rattachés à l'âge, (infantilisme, gérontophobie) dans un monde où la jeunesse devrait être éternelle.

Nous avons d'abord et avant tout la responsabilité d'améliorer la

condition humaine et d'entraîner les hommes dans nos prises de conscience et de position.

Le comité de la condition des femmes a grandement besoin de l'implication des membres de l'A.R.E.Q. D'excellents documents de travail sont à votre disposition dans les différents secteurs pour stimuler la réflexion.

Il semble, et ce à juste titre, que madame Madeleine Provençal, l'ex-responsable du comité, soit irremplaçable... Elle offre son aide et son support pour la passation des pouvoirs. Merci Madeleine du temps précieux consacré à la cause.

Ce beau texte du docteur Pierre Guillet allumera sans doute votre enthousiasme.

« Qu'est-ce qui est intéressant dans une bougie? Ce n'est pas la cire ni la mèche. C'est la flamme. Que la bougie soit neuve ou qu'elle arrive à sa fin, la flamme est la même, elle produit autant de chaleur, autant de lumière. De même, ce qui est important dans l'être humain, ce n'est pas seulement son corps, c'est son intelligence, son être qui reste le même de la naissance à la mort; capacité de vivre, désir de changement. »

Nous comptons sur votre solidarité! Signalez votre intérêt à vos présidents, présidentes de secteur.

Je souhaite profondément que « chacune d'entre nous vive sa vie à haute voix au lieu de murmurer son existence. »

Judith Désilets-Legros

Activités proposées par le comité régional de l'environnement, pour l'année 2002-2003

Le comité de l'environnement des retraité(es) de la région 06 n'a pas l'intention de chômer pour la nouvelle année 2002-2003. Nous avons à vous proposer des activités lesquelles, nous l'espérons, sauront vous intéresser.

Une première se tiendra en octobre (entre le 1^{er} et le 11 octobre 2002).

En fait, il s'agit d'une activité qui normalement aurait dû avoir lieu le 12 juin 2002, annulée en raison du mauvais temps. Il s'agit, en fait, d'une visite au **Parc des Rapides de Lachine, à LaSalle**, animée par le groupe Héritage laurentien. Nous renseigner sur l'environnement particulier de ce site et de ses alentours est le but de cette rencontre. Une note historique accompagnera les descriptions physiques, ornithologiques, fauniques et florales de ces lieux enchanteurs. Une cinquantaine de personnes étaient déjà inscrites pour le 12 juin, nous tenons donc à conserver leur priorité. Par contre, si vous êtes intéressé(es) à cette activité, vous pouvez téléphoner à votre responsable sectoriel en environnement afin qu'on vous inscrive sur une liste d'attente. En septembre, on vous précisera la date et l'heure de cette rencontre.

La seconde activité sera la visite de **l'usine d'épuration de la ville de Montréal**. Elle aura lieu, tout probablement, en février 2003. Encore là, des précisions seront apportées en temps et lieu. Et finalement, une troisième activité comporte une double possibilité: soit de visiter les nouvelles installations de traitement des eaux de désencrage de **l'usine de la Kruger à Trois-Rivières**, soit d'effectuer une visite générale du **Morgan Arboretum à Ste-Anne-de-Bellevue**. Cette visite a pour objectif de nous renseigner sur les aspects intéressants de la forêt et ses composantes. Les membres du comité de l'environnement devront décider, à l'automne, laquelle de ces options sera privilégiée. Des informations suivront. Cette activité aura lieu vers le mois de mai 2003.

Vous avez des propositions intéressantes à nous transmettre afin d'intéresser les membres de la région 06 à l'environnement? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

André Labossière

laba@sympatico.ca

Responsable du comité de l'environnement de l'AREQ, région 06

RÉGION 06 INDEX 2002-2003

Camille Bourdon, président	
A. Céline Désilets	
B. Josée Bois	
C. Pierrette Martineau-Adjoury	
D. Vacant	
E. André Blanchard	
F. Pierre Ménard	
G. Georges Provencher	
H. Angèle Berger	
J. Jeannine Ménard	
K. Anne-Marie Dupont	
L. Thérèse Lavoie	
M. Jean-Claude Duclos	
N. André Pelletier	
P. Mona Joseph	
R. Marcelle Proulx-Jolicoeur	
S. Janine St-Pierre	

COMITÉS RÉGIONAUX

Assurances: Paulette Robichaud	
Condition des femmes: Vacant	
Indexation: André Pelletier	
Environnement: André Labossière	

A.R.E.Q. PROVINCIAL

Margot Bouchard	
Lise Saint-Pierre-Marleau: 2 ^e V. Prés.	

COMITÉS PROVINCIAUX

Finances: Georges Daigle	
Cond. des femmes: Marie-Claire Gagnon	
Statuts: Madeleine Hamelin	
Com-Com.: Jean-Marcel Lapierre	
Environnement: André Labossière	